

F.A.Q. Citoyen.ne.s

Qu'est-ce qu'une monnaie locale et citoyenne ?

“Les adjectifs utilisés pour qualifier ces « nouvelles monnaies » sont nombreux. [Ces monnaies] sont toujours **complémentaires** aux monnaies officielles, nationales ou supranationales comme, par exemple, l'euro. Autrement dit, l'idée principale est qu'au sein d'une communauté donnée, un accord définit une autre monnaie que la monnaie officielle comme moyen de paiement. [...]

Les monnaies complémentaires se développent donc en réponse à certains manquements dans le modèle proposé par la société actuelle pour faciliter nos échanges.

Ainsi, des objectifs de cohésion sociale, de développement durable, de soutien aux commerces de proximité viennent souvent se greffer aux expériences de monnaie citoyenne. Une monnaie complémentaire n'a donc pas uniquement un propos économique, elle prend en compte une ou plusieurs **dimensions sociales et/ou environnementales**. Le type d'objectif varie en fonction du groupe porteur, des enjeux locaux et des possibilités de réseau économique dans la région.”¹

Pourquoi créer une monnaie locale et citoyenne ?

“Notre société est sous l'emprise d'un monopole monétaire. Aucune monoculture ne peut espérer être stable, c'est ainsi qu'au moindre rouage économique grippé, le risque existe que tout s'écroule. « En moins de 40 ans, on a dénombré quelque 425 crises monétaires, financières et de dette publique, soit plus de 10 par année. Il faut un minimum de diversité monétaire, trouver d'autres moyens d'échange gérés par d'autres acteurs », conseille [...] l'économiste belge, Bernard Lietaer.”²

“Face au constat que l'euro ne permet pas de répondre à tous les enjeux locaux, les groupes de monnaies citoyennes ont pour objectif de stimuler une économie locale et durable, de réinstaurer de la solidarité dans les échanges, de créer davantage de liens et de contrer les effets néfastes de la spéculation financière. C'est une démarche participative de réappropriation de la monnaie comme vecteur de changement économique et social.”³

Dans notre système actuel, la consommation est un des derniers outils de démocratie directe à notre disposition. Utiliser les coupures de la monnaie locale et citoyenne bruxelloise est un acte citoyen renouvelé à chaque achat ("acheter, c'est voter").

La monnaie locale et citoyenne bruxelloise poursuit - notamment - les objectifs suivants :

- donner du sens aux achats quotidiens, en étant certain.es de favoriser le développement durable, l'économie locale et l'emploi non délocalisable ;
- permettre une meilleure connexion entre les producteurs-trices et les consommateurs-trices

¹ Financité, Guide Pratique des monnaies complémentaires destiné à l'usage des citoyens, septembre 2013, p.11-12. Téléchargeable à l'adresse suivante :

https://www.financite.be/sites/default/files/guide_pratique_des_monnaies_complementaires_0.pdf

² Laetitia Theunis, “Face à la crise, les monnaies complémentaires fleurissent”, *Le Soir*, article mis en ligne le 20.11.2014

<http://www.lesoir.be/archive/recup/710492/article/demain-terre/economie-positive/2014-11-18/face-crise-monnaies-complementaires-fleurissent>

³ www.financite.be

- renforcer le lien social grâce à la mise en réseau des producteur-trice, artisan-nes, commerçant-es et consommateur-trices ;
- mettre en valeur la démarche écologique des acteur-trices économiques ;
- soutenir les entrepreneur-euses locaux-ales ;
- participer activement à un réseau de consommateur-trices attentif-ves ;
- faciliter la lecture de la traçabilité des biens et services achetés ;
- Stimuler un changement des comportements de consommation et de production en facilitant les échanges dans les circuits courts ;
- retenir et faire circuler la richesse créée dans la région ;
- dynamiser la vie locale par l'expérience d'une participation citoyenne démocratique ;
- recréer une économie conviviale ;
- favoriser l'économie sociale et solidaire et participer à l'émergence de modèles socio-économiques innovants.

Mots clefs supplémentaires

Solutions imaginatives / originales

Créer des synergies capables de retisser des liens entre les habitant-es de Bruxelles et de ses communes

Faire face à la fragmentation du système économique

Crise économique, sociale, financière, écologique et énergétique.

Pourquoi utiliser un bout de papier qui a la même valeur que l'Euro plutôt que l'Euro lui-même ?

L'euro est conçu pour le grand marché, l'import-export, la spéculation sur les matières premières etc. La monnaie locale et citoyenne bruxelloise, quant à elle, en restant nécessairement dans sa région, augmente la richesse locale. C'est avec nos épargnes en euros que nous finançons les délocalisations de nos industries et nos emplois.

La masse monétaire nourrit l'économie spéculative au détriment de l'économie réelle.

Les commerçant-es qui acceptent et reçoivent la monnaie locale cherchent à s'approvisionner et à s'achallander dans la région plutôt que sur les marchés internationaux. C'est donc un système d'échange plus éthique parce que les prestataires s'engagent dans une démarche écologique, humaniste et citoyenne.

En utilisant une monnaie d'initiative citoyenne, **vous participez à un mouvement qui crée une confiance nouvelle entre les acteur-trices d'un territoire.** Vous donnez du sens à vos achats quotidiens. Vous êtes sûr de favoriser une économie locale qui porte des valeurs et développe l'activité régionale. Vous participez à un système qui **renforce l'économie locale bruxelloise** et qui génère donc des retombées économiques dans notre région. C'est par ailleurs un système d'échange sans taux d'intérêt : personne n'a de plus-value à conserver des coupures de la monnaie locale pour spéculer et tout le monde est incité à les faire circuler.

Une monnaie locale et citoyenne est-elle légale ?

Les monnaies locales sont dites **complémentaires**. Elles n'ont pas pour vocation à se substituer à la monnaie officielle. De même que les tickets-restaurant ne sont pas destinés à remplacer l'Euro. Cependant, la monnaie locale ne se limite pas à un type de produits (alimentation, livre), mais **vise à**

encourager une consommation locale et responsable et à créer une solidarité et une dynamique entre les habitant-es du territoire.

Quel serait son principe de fonctionnement ?

- être avantageux pour tous les participant-es ;
- être organisé en vue du bien commun ;
- assurer la transparence des comptes et des mécanismes en jeu vis-à-vis des utilisateur-trices ;
- bénéficier d'un financement ou d'une stratégie financière durable ;
- garantir la circulation de la monnaie.

A l'instar des tickets-restaurant qui orientent la consommation vers les restaurants, la monnaie locale a pour objectif d'**orienter la consommation vers les entreprises locales engagées** dans une démarche écologique, sociale, durable.

N'est-ce pas un retour vers un passé protectionniste ?

C'est une **libre résistance à la finance mondiale** alors que le protectionnisme est traditionnellement vécu comme une imposition ! La monnaie locale bruxelloise est complémentaire à l'Euro. Elle remplit donc l'unique fonction d'encourager les échanges locaux et laisse place, à côté de l'Euro, à d'autres systèmes d'échanges locaux qui poursuivraient d'autres objectifs que ceux de la monnaie locale.

Quelles sont les garanties que les billets ne soient pas falsifiés ?

Les billets de la monnaie sont sécurisés à **plusieurs niveaux** :

- Ils sont **numérotés**
- Ils disposent d'un **hologramme**
- Il y a un **filigrane** qui rend très difficile le fait de les reproduire
- Mais aussi des **fibres visibles ou invisibles** à l'oeil nu sont introduites **dans le papier qui ne ressortent qu'en présence de lumière ultraviolette ou infrarouge**

Mais qui souhaiterait falsifier un bon qui ne circule que localement ?

Que deviennent les euros que j'échange contre des coupures de la monnaie locale et citoyenne ?

Les euros collectés par les conversions sont placés :

- majoritairement dans une institution bancaire s'inscrivant dans le secteur de la finance solidaire et éthique (Triodos) de façon à permettre des retraits à vue ou très rapides (par exemple, pour répondre aux demandes de reconversion) ;
- pour le reste, auprès d'un organisme accrédité pour les frais de fonctionnement, mais pourquoi pas, il pourrait être décidé lors d'une assemblée générale, de participer au financement de projets locaux répondant aux critères de la charte (par exemple, microcrédits pour les prestataires du réseau).

La somme des montants placés forme le fonds de garantie. Il est géré par l'asbl.